

FORMATION DE L'EQUIPE DE SECONDE INTERVENTION

Références réglementaires : Art. R4227-39 du code du travail Circulaire CNAM 32/2010

Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

<u>Pré-requis</u>: Aptitude médicale

<u>Durée</u>: 2 jours

Nombre d'intervenant : 1

Nombre de participants : 12 maximum

Evaluation et suivi de la formation

• Une évaluation à chaud est effectuée en fin de session, elle s'appuie sur :

Un questionnaire d'évaluation rempli par les participants qui a pour objectifs de :

- Mesurer la satisfaction et l'intérêt des participants
- Evaluer l'intégration de techniques et d'outils.
- Engager les participants dans leur plan d'action.

La présence d'un responsable est souhaitable sur ce temps afin de mieux accompagner les changements de comportements des salariés.

OBJECTIFS

- Développer la capacité d'analyse, de réaction et d'intervention des équipiers de seconde intervention.
- Intervenir efficacement sur un début d'incendie et savoir mettre en sécurité les personnes, les biens tout en limitant la propagation du feu, en attendant l'arrivée des secours extérieurs.

PUBLIC VISÉ / PRE-REQUIS

Tous les salariés devant intervenir dans la lutte contre un départ de feu.

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie

- La combustion et ses phénomènes,
- Le triangle du feu,
- Les classes de feu,
- Les agents extincteurs et les procédés d'extinction,
- Les extincteurs et les robinets incendie armés (RIA), caractéristiques techniques,
- Installations fixes d'extinction automatique (si présence sur le site),
- Les causes de feux, d'explosion et de propagation,
- Les mesures élémentaires de prévention
- L'organisation de la sécurité :
 - o Procédures alarme, alerte,
 - O Mise en sécurité des personnes et des biens,
 - o Surveillance, gardiennage,
 - o Méthodes d'intervention et rôle de l'équipe d'incendie,
 - Les signalisations, les plans et consignes.

N.B : Document de synthèse remis à chaque participant

Pratique

- Mise en œuvre sur feux réels,
- Utilisation des combustibles disponibles sur le site,
- Intervention individuelle (pour rappel)
- Apprentissage des méthodes d'intervention en équipe,
- Explication et utilisation éventuelle des moyens spécifiques d'extinction disponibles sur le site,